

## MICHEL SAPIN MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

### Forum annuel du Club de Paris

# Intervention de Michel SAPIN, ministre des Finances et des Comptes publics

### **Bercy**

Jeudi 20 novembre 2015

Contact presse:

Cabinet de Michel SAPIN 01 53 18 41 13



Monsieur le Président de la Banque Africaine de Développement, cher Akinwumi ADESINA,

Messieurs les Ministres,

[- M.Mohamed DIARE, Ministre des Finances de Guinée

- M. Didier DOGLEY, Ministre de l'environnement des Seychelles

- M. Sufian AHMED, ancien ministre des finances d'Ethiopie désormais conseiller du Premier Ministre

- M. Taskin TEMIZ, sous-Secrétaire adjoint aux Finances de Turquie]

Monsieur le Gouverneur, [M. RAMBARRAN, TRINIDAD & TOBAGO]

Mesdames et Messieurs,

C'est avec une certaine émotion que je m'adresse à vous aujourd'hui, dans des circonstances marquées par la terrible tragédie qui a frappé notre pays voici une semaine.

Cette épreuve a soulevé à travers le monde une formidable solidarité à l'égard du peuple français, qui a exprimé sa détermination à ne céder en rien face à la barbarie et à la terreur.

Cette solidarité s'exprime également par votre présence aujourd'hui pour ce Forum, organisé sous l'égide de la présidence du G20 et du Club de Paris et je vous en remercie.

Nous avons décidé de maintenir cet événement car la vie doit l'emporter, notre action se poursuit et les sujets que vous traitez sont particulièrement importants.

Il s'agit notamment de traiter les questions suivantes : comment les Etats peuvent-ils concilier leurs impératifs de développement et aussi de sécurité avec une politique d'endettement souverain soutenable ? Et comment nous assurer aujourd'hui que nous ne reproduisons pas les errements du passé, avec un excès d'endettement ?

\* \* \*



La « crise de la dette » des pays en développement dans les années 1980 a suscité, en réponse, un effort massif d'allègement de la dette de ces pays dans le cadre de l'initiative « Pays Pauvres Très Endettés », lancée en 1996 puis renforcée en 1999 sous l'égide du Fonds Monétaire International et de la Banque mondiale.

Cet effort sans précédent a permis d'effacer l'équivalent de plus de 125 milliards de dollars en l'espace de 15 ans. Il n'a pas été consenti exclusivement par les économies les plus avancées, mais également par les bailleurs multilatéraux ainsi que, déjà à l'époque, par plusieurs pays émergents.

Cette initiative touche aujourd'hui à sa fin, puisque sur les 39 pays qui avaient été jugés éligibles, 36 ont déjà bénéficié des mesures d'allègement prévues.

Les résultats ont été tangibles. Le niveau moyen d'endettement a été ramené de 100 à 30% du PIB. La réduction du service de la dette a permis aux pays concernés d'augmenter d'autant leurs dépenses en faveur de la lutte contre la pauvreté, de l'ordre de 2% du PIB.

La proportion de pays à faible revenu considérés en risque élevé de surendettement s'est ainsi très largement réduite jusqu'en 2013.

\* \* \*

Forts de ces nouvelles capacités d'emprunt, nombre de pays en développement ont souscrit de nouveaux prêts, motivés souvent par des besoins vitaux en matière d'infrastructure, d'énergie, de transport, d'eau, et plus généralement de développement économique. Ils ont pu le faire dans un contexte porteur, épaulés par la conjonction de trois facteurs favorables jusqu'il y a peu de temps encore - l'année 2015 marquant un tournant - : le prix des matières premières en rebond après le décrochage de 2008, le dynamisme des économies émergentes agissant comme des relais de croissance, le niveau bas des taux d'intérêt dans les économies avancées poussant les investisseurs à rechercher une meilleure rentabilité en prêtant aux pays en développement.



Ainsi, au cours des deux dernières années, la proportion de pays à faible revenu en risque élevé de surendettement est à nouveau orientée à la hausse. Si l'essentiel des pays bénéficiaires de l'initiative PPTE ont maintenu un niveau d'endettement public extérieur relativement stable, plusieurs d'entre eux sont de nouveau en risque de surendettement élevé ou se ré-endettent à un rythme inquiétant.

\* \* \*

La Troisième Conférence internationale sur le financement du développement d'Addis Abeba en juillet dernier a permis de dresser le même constat de vigilance.

#### Notre responsabilité est collective.

Pour ceux d'entre nous qui prêtons de l'argent, le premier impératif est que nous évitions tous de contribuer à ces dynamiques de ré-endettement excessif.

Les analyses des institutions financières internationales doivent pouvoir jouer tout leur rôle.

Pour ceux qui empruntent, je voudrais notamment souligner l'importance de la mise aux normes de leurs émissions obligataires aux derniers standards d'action collective promus par le FMI afin, notamment, de se prémunir des stratégies des fonds vautours.

Enfin, pour tous ceux qui ont à réfléchir à la façon de traiter les problèmes de dette excessive - s'ils se manifestent- il nous faut, je crois, être créatifs, en ayant le courage d'adapter nos réponses aux risques tels qu'ils se présentent aujourd'hui et pas comme on les imaginait encore il y a vingt ans.

A deux semaines du début de la COP21 à Paris, je voudrais illustrer cette capacité d'innovation du Club de Paris avec deux exemples qui montrent que les outils de restructuration de la dette souveraine peuvent servir une stratégie de développement durable dans les pays concernés.



L'accord obtenu en février avec les Seychelles prévoit le financement d'un projet de conservation maritime visant à réduire la vulnérabilité du pays au changement climatique. Les accords bilatéraux de mise en œuvre avec la Belgique, l'Italie et la France seront signés dans quelques instants.

Je pense enfin à la négociation réussie mercredi avec Grenade qui prévoit – et c'est une grande première – une « clause ouragan » ouvrant la possibilité à un allègement de dette additionnel si le pays était frappé par un ouragan causant de forts dommages à son économie.

\* \* \*

Mesdames et Messieurs, voilà les quelques mots que je souhaitais partager aujourd'hui avec vous, afin que nous construisions ensemble le cadre d'un financement durable du développement.

Nous le ferons d'autant mieux que nous le faisons tous ensemble. Au-delà de ses membres usuels, le Club de Paris est ouvert à plusieurs pays observateurs et participants *ad hoc*, notamment émergents, dont je salue la présence parmi nous aujourd'hui ainsi que celle de nombreuses délégations de pays qui participent pour la première fois au Forum de Paris.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une bonne poursuite de vos travaux cet après-midi.